



Mariage avec une personne en situation irrégulière

Par **liloudu93**, le **21/01/2010** à **14:24**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterais vous poser une question concernant le mariage civil entre un homme de nationalité Française et une jeune femme de 21 ans de nationalité Algérienne en situation irrégulière (visa expiré). rnrnSi le maire délivre un livret de famille est ce que cela suffira pour l'établissement par la Préfecture d'un titre de séjour ?rnrnSi ce titre de séjour est refusé sera t'elle expulsée dans son pays enceinte ou non ?rnrnJe vous remercie infiniment pour votre aide rnrncordialement